

Ligne de la Bresse

Les élus invités à se mobiliser et signer

Le collège de l'association SOS TER de la Bresse a invité récemment «les élus bressans à venir témoigner publiquement de l'importance fondamentale pour le territoire du service voyageurs sur la ligne de la Bresse, et de leur soutien aux usagers».

Et ce, «en se rendant le 4 novembre 2013 à 12 h à la gare de Louhans «pour la signature d'une courte déclaration (voir ci-dessous).

Pour l'association, «ce rassemblement montrera l'attachement des Bressans, au travers de leurs élus, à leur ligne ferroviaire et leur demande d'un

service de qualité».

Ont été invités :

Le sénateur René Beaumont, la députée Cécile Untermaier, le député européen Arnaud Danjean, conseiller régional, Mme, M. les conseillers régionaux Sophie Lasausse et Alain Cordier, les conseillers généraux des cantons de Louhans, Saint-Germain-du-Bois, Pierre-de-Bresse, Cuisseaux, Beaurepaire, Montret, Montpont, les maires des communes des cantons ci-dessus, Mmes, MM. les conseillers municipaux de Louhans-Châteaurenaud

P.P.

La déclaration des élus

« Nous, élus Bressans,

Réunis ce lundi 4 novembre 2013 à la gare de Louhans,

Conscients de l'importance fondamentale de la ligne ferroviaire de la Bresse (Dijon/Bourg-en-Bresse) pour le présent et l'avenir de notre territoire et de ses habitants,

Affirmons la nécessité d'assurer, pour les années à venir :

- un niveau de fréquence de trains sur cette ligne correspondant aux besoins réels des usagers (permettant notamment des allers/retours vers Dijon, Bourg-en-Bresse, Lyon, Paris et Genève)
- une plage horaire adaptée aux déplacements de l'ensemble des usagers (professionnels à temps plein et à temps partiel, étudiants, patients, touristes, ...)

• de bonnes correspondances avec les réseaux régionaux et national

• le maintien de l'unique guichet SNCF de la Bresse bourguignonne, en gare de Louhans avec l'amplitude horaire actuelle.

Nous ferons valoir ces impératifs auprès des autorités compétentes, et resterons vigilants, en liaison avec l'Association SOS TER de la Bresse, quant à leur mise en œuvre.»

Indépendant du Louhannais et du Sud
1er novembre 2013 - Page 4